

Formation organisée à Madagascar en collaboration avec l'UMONS, l'ULB et l'Université de Toliara :
<https://web.umons.ac.be/fs/fr/formations/sciences-des-maricultures-artisanales-et-du-farming-villageois/>

Cours obligatoires (B1 : 60Cr)

SCER0087-1 *Certificat inter Universités en Sciences des Maricultures Artisanales et du Farming Villageois (anglais) - N...* B1 TA 120 220 - **60**

- Biologie des organismes aquacultivés (2 crédits)
- Maricultures : généralités (2 crédits)
- Maladies des organismes marins (3 crédits)
- Sociologie du farming villageois (4 crédits)
- Le genre dans les maricultures artisanales (3 crédits)
- Management et entrepreneuriat relatifs aux maricultures artisanales (4 crédits)
- Législation relative au farming villageois (2 crédits)
- Aquaculture des systèmes intégrés et multitrophiques (5 crédits)
- Holothuriculture (5 crédits)
- Algoculture (5 crédits)
- Coralliculture (5 crédits)
- Spiruliculture (5 crédits)
- Travail de fin d'étude (15 crédits)